

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 juin 2023

RELATIF À L'INDUSTRIE VERTE - (N° 1443)

AMENDEMENT

N ° CS525

présenté par

Mme Boyer, Mme Brulebois, M. Vojetta, M. Buchou, Mme Goetschy-Bolognese et M. Giraud

ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.